

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2026-013**

EN DATE DU : **05 MARS 2026**

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 "BUDGET ANNEXE EAU POTABLE"

L'an deux mille vingt six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Genouillac, selon convocation le 27/02/2026, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Jean-Claude AUROUSSEAU a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (19) : Mesdames et Messieurs

AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, CARCAT Camille, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (5) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger donne pouvoir à Pierre GUYOT, Céline DARVENNE donne pouvoir à Sylvain DUQUEROIX, Jean-François GENEVOIS donne pouvoir à Guy MARSALEIX, Adrien MOREAU donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU, Hélène PILAT donne pouvoir à Michel POIRIER.

EXCUSÉS (3) : Madame et Messieurs

BOURSAUD Armelle, CARRAT Jean-Louis, CHAVANT Philippe

Départ de Mme Armelle BOURSAUD et de M. Philippe CHAVANT à 19h45

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	22	22	22	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.AUROUSSEAU Jean-Claude, 2^{ème} Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF EAU POTABLE CCPCM

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	118 008,52	261 125,61	41 807,27	248 043,71	159 815,79	510 169,32
TOTAUX	118 008,52	261 125,61	41 807,27	248 043,71	159 815,79	510 169,32
Résultats de clôture		143 117,09		207 236,44		350 353,53
Restes à réaliser			95 262,00	82 924,84	95 262,00	82 924,84
TOTAUX CUMULES	118 008,52	261 125,61	137 069,27	331 968,55	255 077,79	593 094,16
Résultats définitifs		143 117,09		194 899,28		338 016,37

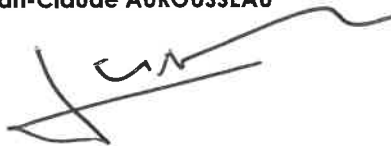
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour Extrait Conforme
Le 2ème Vice-Président,
Jean-Claude AUROUSSEAU**



**Le secrétaire de séance
Jean-Claude AUROUSSEAU**

